

L'IFMA

L'institut de formation des métiers d'aide (IFMA), créé en 2003, fait partie du département des instituts de formation (DIF) du CHU de Nantes.

Il regroupe 4 formations préparant aux métiers d'aide à la personne : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier et accompagnant éducatif et social, et dispense également des activités de formation continue (VAE – adaptation à l'emploi).

Ce regroupement se justifie par l'existence d'un socle commun d'activités, de compétences et de formations autour de trois champs : les soins du corps, les actes de la vie quotidienne et la vie sociale et relationnelle.

Nos atouts

Une **articulation des formations sanitaires et sociales** : des échanges et des partages de pratique entre les élèves

Des **parcours de stages proposés par l'IFMA**, adaptés à vos attentes et dans des secteurs divers : Nous sommes à votre écoute.

Des **méthodes pédagogiques actives** et une **individualisation des parcours**.

Une **disponibilité et un suivi**, même après votre année de formation

Une équipe administrative et pédagogique complémentaire impliquée dans les réflexions et travaux transversaux avec les tutelles et au sein du DIF : cellule qualité, cellule formation continue, cellule logistique, cellule recherche, référent handicap

Informations complémentaires

Sur le site : www.chu-nantes.fr - IFMA AES

A l'IFMA : Laurence LELEU, assistante de formation

Tél : 02.40.84.68.14 (laurence.leleu@chu-nantes.fr)

Accès

IFMA - 50 Route de Saint Sébastien - 44093 Nantes Cedex 1

Bus : 26 - 27 - 28 - 29 et 98

Busway : ligne 4 (arrêt Gréneraie) Tram

Ligne 2 et 3 (arrêt Pirmil)

Chronobus : C4 (arrêt Gréneraie)



CHU de Nantes

www.chu-nantes.fr

Centre hospitalier universitaire
5 allée de l'île Gloriette – 44093 Nantes Cedex 1
Département Instituts de Formation – SEPT 24

info.CHU

Livret d'information



Réunions infos à l'IFMA :
Horaires : 14h00 à 16h00

- Jeudi 16 janvier 2025
- Mardi 18 mars 2025
- Mardi 13 mai 2025

Formation au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DE AES) *(arrêté du 30 août 2021)*

Institut de Formation des Métiers d'Aide (IFMA)

Tél. 02 40 84 68 14



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Le métier d'AES

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien, visant à accompagner les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature.

Les principales missions: En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels que dans les actes du quotidien, les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie des personnes accompagnées. Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne. Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement social et relationnel de la personne.

Présentation de la formation

Déroulement de la formation

(<https://www.chu-nantes.fr/accompagnant-educatif-et-social>)

Elle comprend un total de **1407 heures de formation dont 567 heures de formation théorique dont l'AFGSU de niveau 2, et 24 semaines de formation pratique (840H) réparties en 3 stages.**

Les personnes en situation d'emploi effectuent une période de formation pratique de 4 semaines (140H).

La formation théorique comporte des temps d'enseignement, de professionnalisation, de certification et d'accompagnement vers l'emploi.

La formation s'organise sur 10 mois, de fin août à juin. Elle se compose de 5 domaines de formation (DF) auxquels sont associés cinq blocs de compétences.

La répartition du volume de formation est la suivante :

DF1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112 heures)

DF2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91 heures)

DF3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne (105 heures)

DF4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147 heures)

DF5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91 heures)

Accès à la formation

(<https://www.chu-nantes.fr/la-selection-1>)

Cette formation est accessible à toutes et tous, sans pré-requis de diplôme.

Si vous avez une reconnaissance de handicap (RQTH), contactez-nous. La référente handicap peut vous accompagner.

L'admission en formation est subordonnée au dépôt d'une candidature à adresser à l'IFMA (coordonnées précisées au dos de la plaquette).

Une commission d'admission procède à la sélection des dossiers des candidats au regard notamment de la qualité de leur parcours de formation antérieure, de leurs aptitudes et de leurs motivations. Les candidats dont le dossier de candidature a été retenu sont reçus en entretien de 30 mn portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale.

Conditions d'admission

Modalités d'inscription pour tous les candidats :

- ✓ Un CV actualisé
- ✓ Une lettre de motivation
- ✓ Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- ✓ Copie des titres, diplômes, contrat de travail, promesse d'embauche ou justificatifs pour les candidats admis de droit i
- ✓ Un chèque de 35 € à l'ordre du Pôle Formation du CHU de Nantes (frais d'inscription à la sélection) (Révisable chaque année)

Différentes voies de formation

Coût: 7 255.50 € pour un parcours complet (tarif 2024) révisable chaque année

Plusieurs voies d'accès à la formation sont possibles :

- ✓ ☐ Les demandeurs d'emploi ou en poursuite de scolarité (financement par le Conseil Régional des Pays de la Loire, CPF....)
- ✓ ☐ Les salariés (contrat Pro A, Transition Pro, CPF...)
- ✓ ☐ Les apprentis sous contrat CDD ou CDI (de 17 à 30 ans) ou avec une RQTH (sans condition d'âge).

ⁱ Cf : arrêté du 30 août 2021 relatif au DEAES et règlement d'admission à la formation DEAES